

DEC131694DR10

Décision portant cessation de fonctions de M. Michelangelo Romeo assistant de prévention (AP) au sein de l'unité mixte UMR7504 intitulée Institut de Physique et Chimie des Matériaux de Strasbourg (IPCMS)

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC130624DR10 du 28 février 2013 portant nomination de M. Michelangelo Romeo aux fonctions d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention (AP) exercées par M. Michelangelo Romeo, dans l'unité du CNRS n° UMR7504 à compter du 14 juin 2013.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg le 14 juin 2013



Le directeur de l'unité
Stefan Haacke



Visa de la Déléguée régionale du CNRS
Gaëlle Bujan



Visa du Président de l'Université de Strasbourg
Alain Beretz